



J'ai choisi d'articuler la présentation du rapport d'activité des services de l'État dans le Val-d'Oise autour des orientations et actions définies par le plan des actions prioritaires de l'État à trois ans (2010-2013), véritable instrument de pilotage des politiques publiques mises en œuvre dans le département.

L'État dans le Val-d'Oise s'est mobilisé avec détermination et conviction pour poursuivre des chantiers déterminants pour l'avenir du département et de ses habitants avec des résultats déjà au rendez-vous.

Au titre des réalisations, je citerai en priorité les avancées suivantes :

- La prise en compte du département dans la construction du Grand Paris, afin de renforcer sa compétitivité économique et son attractivité territoriale. Ainsi le département va accueillir 2 gares du futur métro Grand Paris, l'une à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et l'autre dans le triangle de Gonesse, qui vont permettre de faciliter les liaisons de banlieue à banlieue et de rapprocher bassins d'habitat et d'emploi.

Le développement des territoires autour de ces nouvelles gares va être accéléré grâce à la signature des contrats de développement territorial (CDT). Les conventions-cadre de trois des quatre CDT concernant le département (Val de France-Gonesse-Bonneuil, Cœur économique Roissy Terres de France, Confluence Seine-Oise et Le Bourget) ont été signées. Les services de l'État continueront à s'investir activement en 2012 auprès des collectivités porteuses pour aboutir à la signature des CDT.

Enfin, quatre projets ont reçu le label Grand Paris : la forêt francilienne de Pierrelaye, le « Dôme » (salle multifonctionnelle pour l'accueil de compétitions sportives et d'événements culturels de grande envergure) à Sarcelles, le grand complexe commercial, culturel et de loisirs sur le triangle de Gonesse « Europa City » et la vitrine technologique des savoir-faire asiatiques, notamment dans le domaine des énergies renouvelables à Roissy.

- L'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), qui a reçu l'avis favorable de la commission départementale de coopération intercommunale à l'unanimité de ses membres moins 2 abstentions. L'année 2011 a été consacrée à mener une large concertation avec les élus en vue d'élaborer un document qui réponde aux objectifs de rationalisation et de cohérence imposés par la loi. Le schéma arrêté le 10 novembre 2011 a ainsi permis la réduction de 2 EPCI, le rattachement des 29 communes encore isolées à ces EPCI, la fusion de 9 syndicats intercommunaux et la dissolution de 13 autres.

- **La sélection de 2 projets phare portés par l'Université de Cergy-Pontoise « Patrimex » et « Patrima » pour un financement de 13 M€ au titre du grand emprunt.** Ces projets vont accompagner l'émergence d'un « cluster » du patrimoine autour du futur centre national de conservation des patrimoines prévu à Neuville-sur-Oise pour accueillir les réserves de musées nationaux.

- **La réussite du programme « 15 femmes en avenir »** destiné à favoriser l'insertion professionnelle de femmes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville par une formation en alternance dans les métiers de l'hôtellerie-restauration. Ce programme va prendre une dimension départementale en 2012.

Ces actions mises en avant du fait de leur enjeu pour le territoire ne sauraient faire oublier le travail réalisé au quotidien par les services et agents de l'État pour servir au mieux les intérêts des concitoyens et usagers du service public.

Je tiens à souligner cet investissement continu dans tous les domaines de l'action publique : sécurité publique, délivrance des titres, relations avec les collectivités territoriales, aménagement du territoire, cohésion sociale, soutien au développement économique et à l'emploi, protection des consommateurs.

Cet investissement s'est fait dans une logique continue de rationalisation, d'économie de moyens et de maintien de la qualité de service, reconnue par la certification Qualipref délivrée par l'AFAQ-AFNOR depuis 2007 à la préfecture et aux sous-préfectures et renouvelée depuis, en matière de qualité de l'accueil du public et de l'activité de traitement des demandes de titres.

Le Préfet du Val-d'Oise



Pierre-Henry MACCIONI



Fatiha BENATSOU, préfète déléguée pour l'égalité des chances



Jean-Noël CHIVANNE, Secrétaire général



Gilles PRIETO, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet



Henri d'ABZAC, sous-préfet de SARCELLES



Alain BUCQUET, sous-préfet d'ARGENTEUIL